

Nous voulions, dans ce nouvel accord, faire en sorte que le Canada demeure attrayant pour les investisseurs qui veulent servir l'ensemble du marché nord-américain. Et nous avons réussi.

Nous voulions apporter des améliorations à l'ALE. Et nous avons réussi.

Et nous voulions obtenir un meilleur accès au marché mexicain, un marché de 85 millions de personnes qui nous était pratiquement fermé par des tarifs douaniers élevés et d'autres barrières. Là encore, nous avons réussi.

Le Canada ne peut se permettre de rester en dehors de l'ALENA, en spectateur.

Nous ne promettons pas que cet accord produira des miracles économiques. Mais il contribuera, avec le temps, à stimuler une saine activité économique créatrice d'emplois.

J'ai pu constater moi-même, au cours de mes visites au Mexique l'an dernier, le nombre croissant de compagnies canadiennes qui cherchent déjà activement à y conclure des ventes. J'ai aussi remarqué l'intérêt accru que suscitent d'autres marchés d'Amérique latine; il est inspiré en grande partie, je crois, par le nouveau champ d'activité économique que nous ouvrons au Mexique.

Et n'oublions pas que les vrais gagnants d'un accord de libre-échange sont les consommateurs canadiens. Ils en retirent de plus bas prix et une plus grande variété de produits et de services.

Un avenir passionnant nous attend.

Le dépôt de la loi de mise en oeuvre de l'ALENA marque une date importante dans l'histoire du Canada.

Grâce à notre procédure parlementaire transparente et démocratique, les Canadiens et les Canadiennes pourront examiner l'Accord à loisir et suivre le débat dont il fera l'objet.

Ils concluront, je crois, que c'est la bonne voie à suivre pour le Canada.